



## EDITO

Peu de nouvelles depuis un mois. Nous attendons.. On nous annonce dans les 2 mois à venir la sortie du décret permettant aux Hospitolo-universitaires de commencer à cotiser pour la retraite sur leur part hospitalière.

Pour le reste, le vrai fait marquant est constitué par la présentation du Plan Hôpital 2012 dont il est parlé plus loin et qui constituera, s'il est appliqué, une avancée indiscutable tant les besoins de modernisation de notre patrimoine et des systèmes d'information de nos hôpitaux sont indispensables. Il en est de même des conditions de travail qui doivent être améliorées. Ceci ne devrait pas nous faire oublier que la réforme est en cours et que la délégation de gestion aux pôles reste dans beaucoup d'endroits à faire.

R. RYMER  
Président du SNAM-HP

### >> Rapport Grall sur l'évaluation du plan urgences 2004-2008

Le docteur Jean-Yves Grall, conseiller général des établissements de santé, a remis son rapport d'évaluation du plan urgences 2004-2008. Il insiste sur l'importance des affectations déjà réalisées : depuis 2004, 380 millions sur les 500 millions d'euros prévus pour l'ensemble du plan ont été affectés à la création de 5300 emplois, à la consolidation ou la création de près de 200 équipes mobiles gériatriques et de lits (3 000 lits de soins de suites et de réadaptation, 1 400 lits de court séjour gériatrique, 100 lits en hôpital local et 3000 places autorisées d'hospitalisation à domicile).

Pour la poursuite de ce plan, il propose cinq axes de recommandations :

- renforcer le rôle des agences régionales de l'hospitalisation (ARH)
- favoriser les coopérations inter-hospitalières et ville-hôpital
- informer la population sur l'utilisation du centre 15
- adapter les évolutions de la permanence de soins (Pds) en renforçant la régulation médicale et en structurant la Pds autour des maisons médicales de garde
- améliorer la prise en charge globale des personnes âgées

[Rapport Grall](#) sur l'évaluation du plan urgences 2004-2008

### >> Rapport public annuel 2006 de la Cour des Comptes

Dans son rapport annuel, la Cour des comptes consacre 35 pages aux

15, rue Ferdinand Duval  
- 75004 Paris  
Tél : 01 48 87 93 49  
Fax : 01 48 87 93 62

[www.snamhp.org](http://www.snamhp.org)



urgences médicales où elle dénonce «l'absence d'un pilotage régional cohérent et opérationnel du système, la déficience des systèmes d'information, l'insuffisance de l'articulation entre la médecine de ville et l'hôpital, l'hétérogénéité de l'organisation des services, des pratiques, les disparités des coûts et enfin le manque de communication et d'éducation du grand public lui permettant une bonne orientation dans le système».

La Cour estime que «l'amélioration de l'efficacité du dispositif dépend moins aujourd'hui de nouveaux moyens financiers que de mesures relatives à l'orientation des patients, à l'organisation des services et à la coordination de l'activité hospitalière avec celle de la médecine de ville».

[Rapport public annuel 2006](#) de la Cour des Comptes  
[Les urgences médicales](#) (p313-347)

#### >> Présentation du plan Hôpital 2012

Après le plan Hôpital 2007 lancé en 2002, le ministre de la santé a présenté le 13 février dernier son plan Hôpital 2012 représentant un montant d'investissement sur 5 ans de 10 milliards d'euros. Cet investissement devrait servir à la modernisation des systèmes d'information hospitalière, la mise aux normes de sécurité des bâtiments, l'amélioration des conditions de travail du personnel et d'accueil des patients et enfin la poursuite de la réalisation des SROS.

[Discours de X. Bertrand](#)  
[Dossier de presse](#)

#### >> L'Ordre brusque le gouvernement

Le CNOM a demandé à ses conseils départementaux de donner la qualification en tant que spécialistes de médecine générale à tous les généralistes qui en feront la demande. Il souhaite ainsi se mettre en conformité avec la directive européenne 2005-36 qui depuis le 1er janvier 2007 fait de la médecine générale une spécialité. Le CNOM anticipe les conclusions d'un rapport sur les répercussions de cette reconnaissance demandé par Xavier Bertrand. Pour le CNOM, il est urgent d'agir puisque la première promotion d'étudiants titulaires du DES en médecine générale, et donc reconnus comme spécialistes, sortira des facultés en novembre prochain. Par ses implications avec les revendications syndicales touchant la convention, l'Ordre des médecins a pris une décision très politique.

#### >> Un nouveau site d'évaluation des technologies en santé pour l'aide à la décision (ETSAD)

La FHF, en partenariat avec la Haute Autorité de Santé, l'Institut National du Cancer et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés, lance un site d'information sur les technologies médicales.

<http://etsad.fhf.fr/>

## Textes parus

- MEAH, [Organisation des centres 15](#) (rapport d'étape)  
MEAH, [Réduire les temps d'attente et de passage aux urgences](#) (rapport d'étape)
- [Liste d'aptitude de praticien hospitalier](#) des établissements publics de santé - Concours 2006-2007
- Assemblée Nationale, [Rapport d'information sur la prise en charge des urgences médicales](#)
- Rapport du député PL. FAGNIEZ - [Le masquage d'informations par le patient dans son DMP](#)
- [Circulaire DHOS/O1/2007/65 du 13 février 2007](#) relative à la prise en charge des urgences
- JO du 11 février - [Avis de vacance de fonctions de chef de service](#)
- [Circulaire DHOS/M/2007/61 du 7 février 2007](#) relative à la procédure d'autorisation d'exercice des praticiens à diplôme hors union européenne (PAE)
- [LOI n° 2007-148 du 2 février 2007](#) de modernisation de la fonction publique
- [Décret n° 2007-133 du 30 janvier 2007](#) relatif à l'organisation et à l'équipement sanitaires

Cette liste diffusion est gratuite et sans engagement. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des données vous concernant. Si vous désirez vous désabonner de la liste de diffusion, répondez à cet e-mail en indiquant comme sujet : DESABONNEMENT.